

22 ANNONCES LÉGALES

Contact : tél. 03 83 59 09 32 mail : lerlegales@estrepubliquain.fr

ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements

de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est 1.82€ HT pour l'année 2018.

Avis publics



Préfet de la Haute-Saône

AVIS

Par arrêté préfectoral n° 70-2018-06-01-005 du 1^{er} juin 2018 sont déclarés d'utilité publique la dérivation des eaux souterraines à partir des Sources des Gouttes, du Mont-Thiébaud, du Bois d'Augier et Demougin ainsi que les travaux d'établissement des périmètres de protection autour de ces captages à entreprendre par la commune de La Bruyère sur son territoire et celui de la commune de La Proselière-et-Langle.

La commune de La Bruyère est autorisée à prélever de l'eau dans le milieu naturel et à produire et distribuer cette eau en vue de la consommation humaine.

Ce document et ses annexes sont consultables en mairies de La Bruyère et La Proselière-et-Langle, à la sous-préfecture de Lure ainsi qu'à la préfecture, bureau de la coordination interministérielle.

893484900

RÉSULTATS DE

(EX

Tra

Habitat 70 (OPH) a lancé une soumission aux dispositions de n° 2016-360 du 25 mars 2016 individuelles à Autrey-lès-Gray - Résultats de cette consultation

Hab

Avis de marché

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Procédure adaptée

Identification de l'organisme qui passe le marché : SF/DJA, Zone Technologie, 1, rue Max-Devaux, CS 70001, 70000 Vesoul, 05.84.76.94.50, l.voiton@sedia-bfc.fr

Objet du marché : travaux d'aménagements paysagers pour la deuxième tranche du Lotissement « Les Coires » (lots 19 à 34) à Echénans-sous-Mont-Vaudoux.

Durée du marché : 2 mois (dont 1 mois de préparation).

Critères de sélection des offres : valeur technique (50 %) ; prix (50 %).

Date d'envoi à la publication : 5 juin 2018.

Date limite de réception des offres : 2 juillet 2018 à 17 h.

Dossier dématérialisé sur : <https://trep.doubletrade.net>

893581100

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : mairie de Chagey, 39, Grande Rue, 70400 Chagey. Représentant du pouvoir adjudicateur : Josette LOCH.

Maître d'œuvre : Agence départementale INGENIERIE70.

Objet du marché : aménagements de sécurité dans le village.

Procédure de passation : procédure adaptée définie à procédure adaptée définie à l'article 27 du décret n° 2016-360, 25 mars 2016.

Quantité, nature et étendue des travaux :

RD 16 côté Chenebrier :
- 1 : la création d'un plateau surélevé devant le cimetière et le Monument aux Morts, sur environ 50 ml ;
- 2 : la réalisation d'une écluse double entre la mairie et la rue du Temple.

RD 16 côté Luzé :
- 3 : la création d'un plateau surélevé après l'entrée d'agglomération au niveau de l'arrêt de bus ;
- 4 : la réalisation d'une écluse double dans la section droite dans le prolongement.

RD 218 côté Couthenans (RD 438) :
- 5 : la création d'une écluse dans la rampe descendante en entrant dans le village, après le panneau d'agglomération ;
- 6 : la modification de la chaussée existante à une voie avec sens prioritaire dans la section agglomérée en bord de voie, y compris aménagement des abords comprenant : la délimitation des bords de chaussée en caniveau CC2 granité ; le profilage de la chaussée existante ; le reprofilage des trottoirs avec finition enrobé rouge ;
- 7 : la réalisation d'un plateau surélevé devant l'école ;
- 8 : la redéfinition ponctuelle du carrefour devant la mairie avec la RD 16.

RD 218 côté Chalonnvillers : la réalisation d'un plateau surélevé après l'entrée d'agglomération.
L'ensemble des ouvrages d'assainissement pluvial nécessaire.
L'ensemble des dispositifs de signalisation réglementaires.

La mise en place des déviations de circulation provisoires nécessaires suivant les itinéraires indiqués.
Variantes : refus de variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : fin août 2018.

Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat : celles fixées dans le règlement de consultation.

Critères de sélection des candidatures : documents visés aux articles 44 et 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières.

Critères d'attribution :

- prix : 60 % ;
- valeur technique : 40 %.

Avis publics



Préfet de la Haute-Saône

AVIS

Par arrêté préfectoral n° 70-2018-06-01-005 du 1^{er} juin 2018 sont déclarés d'utilité publique la dérivation des eaux souterraines à partir des Sources des Gouttes, du Mont-Thiébaud, du Bois d'Augier et Demougin ainsi que les travaux d'établissement des périmètres de protection autour de ces captages à entreprendre par la commune de La Bruyère sur son territoire et celui de la commune de La Proselière-et-Langle.

La commune de La Bruyère est autorisée à prélever de l'eau dans le milieu naturel et à produire et distribuer cette eau en vue de la consommation humaine.

Ce document et ses annexes sont consultables en mairies de La Bruyère et La Proselière-et-Langle, à la sous-préfecture de Lure ainsi qu'à la préfecture, bureau de la coordination interministérielle.

L'EST RÉPUBLICAIN
Communauté de communes Rahin-et-Chérimont - 70

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Champagny

Par arrêté en date du 9 mai 2018, M. René GROSJEAN, président de la Communauté de communes Rahin-et-Chérimont, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Champagny.

M. Guy BOURGEOIS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du 16 avril 2018.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Champagny, du lundi 4 juin au jeudi 5 juillet 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie :
- le samedi 25 juin 2018, de 9 h à 12 h ;
- le samedi 5 juillet 2018, de 15 h à 18 h ;
- lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
- samedi et dimanche fermés.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Champagny les observations du public :
- le lundi 4 juin 2018, de 9 h à 12 h ;
- le mardi 5 juin 2018, de 9 h à 12 h ;
- le samedi 25 juin 2018, de 9 h à 12 h ;
- le samedi 5 juillet 2018, de 15 h à 18 h.
Plus d'informations seront publiées sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de communes Rahin-et-Chérimont.
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie de Champagny, ou par courrier à transmettre à M. Guy BOURGEOIS, commissaire enquêteur, mairie, 70290 Champagny.

893406800



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (EXTRAIT)

Travaux

Habitat 70 (OPH) lance une consultation en procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret ministériel n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour : réflexion, étanchéité, toitures, terrasses de 6 garages, 11 à 16, rue des Tilleuls à Valvire-et-Monville - Dossier n° 18.14.
Avis complet sur : www.habitat70.fr
Dossier de consultation disponible sur : www.habitat70.fr et www.achatpublic.com
Date d'envoi de l'avis à la publication chargée de l'insertion : 5 juin 2018.

L'appli

L'EST RÉPUBLICAIN

ALERTE INFOS

893358400



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (EXTRAIT)

Travaux

Habitat 70 (OPH) lance une consultation en procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret ministériel n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour : remplacement de portes de hall et interphonie - Dossier n° 18.12.
Avis complet sur : www.habitat70.fr
Dossier de consultation disponible sur www.habitat70.fr et www.achatpublic.com
Date d'envoi de l'avis à la publication chargée de l'insertion : 5 juin 2018.

Coups de cœur

tula

893446000

